



Se déplacer... P14
en toute simplicité !

Journées européennes
du Patrimoine 2024

Les bons gestes
assainissement !

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- Espaces naturels à protéger
- Transition alimentaire
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **SE DÉPLACER SIMPLEMENT!**
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Semaine de la RSE
- Aide aux projets avec Ronalpia
- Prologue Livres à vous
- Événement bicyclette et rentrée à vélo!
- Rentrée scolaire éco-responsable

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Ad libitum/J.Jacques, C. Goubault/Grenoble-Alpes Métropole, Galoyer, S.Moreau, Agence Urope, G.Randon, Sofia And Mauro, P.Y. Videller, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billeu, Charancieu, Charavines, Charnières, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

La mobilité est l'un des enjeux les plus complexes auxquels sont confrontés nos territoires aujourd'hui. Cet enjeu complexe dépasse très largement la seule question des modes de déplacement et de l'équilibre entre les déplacements effectués en voiture particulière et ceux effectués en transports en commun, en vélo ou via la marche à pied. Au cœur des politiques de mobilité se situe la question centrale de l'aménagement du territoire et de la politique du logement.

Jusque dans les années 60, la mobilité des Français est relativement faible. La distance entre le domicile et le travail n'excède pas 3 km et seulement 21 % des ménages possèdent un véhicule. Rien à voir avec la situation actuelle puisque la distance moyenne entre le domicile et le travail est passée à 30 km.

Quels sont les facteurs explicatifs de cette évolution radicale?

Il y a bien évidemment la démocratisation de la mobilité individuelle et l'équipement des ménages en voiture particulière: désormais, 81,4 % des ménages français possèdent au moins 1 voiture et 34,7 % possèdent 2 voitures ou plus. Mais, de manière beaucoup plus fondamentale, l'explosion de la mobilité résulte de la conjonction entre l'évolution du coût unitaire de la mobilité comparée à l'évolution du coût du logement. C'est assez paradoxal mais si les dépenses de mobilité des ménages ont eu tendance à augmenter durant les dernières décennies, c'est avant tout parce que les distances parcourues ont augmenté. L'évolution du coût du logement a en revanche été radicalement différente avec un coût de l'immobilier multiplié par 2 entre 2000 et 2010 et les ménages qui consacraient 6 % de leurs revenus à se loger dans les années 60 en consacrent désormais près de 30 %.

La Communauté du Pays Voironnais est devenue compétente en matière de mobilité lors de son passage en communauté d'agglomération en 2000. Progressivement, elle a développé une politique de mobilité de plus en plus complète avec le développement d'un réseau de transports en commun propre au territoire, l'aménagement des gares pour les échanges avec les autres territoires, le développement des parkings relais et du covoiturage et le développement des infrastructures pour les modes doux.

Près de 25 ans après, les élus communautaires font le constat qu'ils arrivent, en termes d'efficacité, au bout de ce que le territoire est en capacité de développer en restant isolé. C'est pourquoi, depuis 2020, une partie de la compétence a d'ores et déjà été transférée au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (le SMMAG). Les élus ont également pris une délibération de principe initiant la réflexion d'un transfert total des compétences Mobilités du Pays Voironnais au SMMAG le 9 juillet dernier.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro en images

Déchets

Le nouveau Centre de tri Athanor situé à La Tronche a été inauguré en juillet. Cet équipement ultra-moderne mis en service début 2024 peut prendre en charge jusqu'à 51 000 tonnes de déchets issus de 259 communes. Il est le fruit d'une coopération entre sept intercommunalités du Sud Isère dont le Pays Voironnais, le Grésivaudan et Grenoble-Alpes Métropole.



Compost

Après une fermeture estivale, la vente de composts et de composteurs a repris depuis le 2 septembre. Le site écologique de La Buisse vous accueille le lundi et vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h45. L'achat d'un composteur est possible uniquement le mercredi après-midi.



Tourisme

L'été en Pays Voironnais, c'était une multitude de possibilités d'activités de détente et de loisirs sans partir loin de chez soi: sports nautiques au bord du lac, mais aussi sentiers de randonnées à pied ou à VTT, des sites culturels, des visites... accessibles aussi toute l'année!



Musée Archéologique

Pendant tout l'été le Musée archéologique a proposé toute une programmation à destination des adultes comme des plus jeunes. Ateliers, visites guidées, en famille, conférences...

INAUGURATION

Dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier Rossignol République à Voiron, une nouvelle voie vient d'être inaugurée: la rue Alfred Thimmesch située dans la continuité de la rue Pierre Bazin. Secrétaire de Police à Voiron durant la Seconde Guerre Mondiale, il a été désigné comme « Juste parmi les Nations » pour avoir sauvé des Juifs, un engagement qui le conduira à mourir en déportation.



Séquoia

Afin de remplacer le grand séquoia malade du parc Ferdinand Buisson de Coublevie, planté au XIX^e siècle, une sculpture a été réalisée à partir du tronc d'une dizaine de mètres. C'est l'artiste burkinabé Bomavé Konaté qui a été choisi pour réaliser cette sculpture qui continue à être un repère pour tous et un lien entre passé et avenir.

Espaces naturels à protéger



Par la richesse de leur flore et de leur faune, 8 Espaces Naturels Sensibles sont labellisés et bénéficient d'un programme de préservation et de gestion par le Pays Voironnais.



Dans le cadre de sa politique menée en matière d'environnement, le Pays Voironnais préserve et gère plusieurs espaces naturels d'intérêt communautaire. Suite à l'inventaire de 2003, près de dix sites ont été répertoriés sur le territoire comme remarquables pour la qualité et la richesse de leur patrimoine naturel (faune, flore, habitats...). Aujourd'hui 8 bénéficient de la labellisation ENS – Espace Naturel Sensible, par le Conseil départemental de l'Isère. Une fois le label obtenu, il s'agit ensuite pour la collectivité de disposer d'au moins 50% de la maîtrise foncière, par acquisition et/ou par convention d'usage signée avec le(s) propriétaire(s). Ce qui permet ensuite de bénéficier d'une aide financière du Département pour gérer et préserver ces espaces naturels.

Chaque année, le Pays Voironnais mène ainsi des actions concrètes de gestion et de préservation. Réalisées soit directement par l'intercommunalité, soit avec l'assistance technique de structures spécialisées comme le Conservatoire Espaces Naturels Isère ou des associations environnementales, elles peuvent porter notamment sur:

- > les fauches tardives et évacuations d'espèces végétales invasives
- > la gestion et surveillance des niveaux d'eau
- > le nettoyage et l'évacuation des dépôts sauvages
- > la réalisation d'inventaires scientifiques et de suivis naturalistes
- > la protection de migration d'espèces (amphibiens)
- > l'animation et la veille foncière...

8 ESPACES NATURELS SENSIBLES SUR LE PAYS VOIRONNAIS

Les 8 Espaces Naturels Sensibles labellisés pour plus de 171 hectares:

- Marais des Portières, Saint-Cassien
- Marais du Puits d'Enfer, Saint-Étienne de Crossey
- Marais de Teissonnière, Voiron
- Milieux alluviaux de l'Eterpa, La Buisse
- Marais et étang du Bergureuil, Saint-Nicolas de Macherin
- Marais de Charauze, Voiron/Saint-Cassien
- Tourbière de l'Étang Dauphin et Étang des Rivoirettes, Saint-Étienne de Crossey/Coublevie
- Marais des Mairies, Saint-Aupre

LES ENS ONT BESOIN DE VOUS!

> **Vous êtes propriétaire d'un terrain intégré dans l'un des ENS et vous souhaitez participer à cette action de préservation?** Contactez le Pays Voironnais auprès de : stephane.bonin@paysvoironnais.com



Les rendez-vous aux musées

Journées Européennes du Patrimoine

p 10

Le mois de la TRANSITION ALIMENTAIRE

Du 27 septembre au 27 octobre,
rendez-vous pour de nombreuses
animations à l'occasion du Mois
de la Transition Alimentaire!

Parce que la question de l'alimentation est au cœur de la transition écologique et nous concerne tous, les collectivités de la région grenobloise, dont le Pays Voironnais, organisent un événement valorisant les pratiques alimentaires durables, éthiques et respectueuses de l'environnement.

Cet événement rassemble des citoyens, des associations, des organisations, et des entreprises pour sensibiliser le public aux enjeux liés à notre alimentation, comme l'agriculture biologique, la consommation locale et de saison. À travers des ateliers, des conférences, des marchés locaux et des défis, le Mois de la Transition Alimentaire encourage chacun à adopter des habitudes alimentaires plus responsables pour un avenir sain et durable.

**+ D'INFOS SUR LA PROGRAMMATION,
IDENTIFIER LES ÉVÉNEMENTS PROCHES
DE CHEZ VOUS ET VOUS INSCRIRE :**
pait-transition-alimentaire.org

CINÉ-DÉBAT « LA THÉORIE DU BOXEUR »

→ Le 27 septembre à 20h
au cinéma de Voreppe
Vagues de chaleur, sécheresses, gels tardifs ou ravageurs, le climat se dérègle et notre agriculture doit bifurquer...
Oui, mais vers où ? La projection sera suivie d'un temps d'échanges durant lequel les participants pourront partager sur ces sujets essentiels.

LE CLIMAT DANS NOS ASSIETTES

→ Le 17 octobre à 19h au restaurant d'application
du lycée hôtelier Portes de Chartreuse
Rendez-vous pour assister à un défi culinaire, un véritable concours de cuisine où les élèves tenteront de relever le défi d'une cuisine gastronomique, locale, durable et saine ! Venez déguster les délicieux plats concoctés par ces futurs chefs, apprendre à connaître les agriculteurs et les produits du territoire mis en valeur par les élèves du lycée agricole La Martellière.

Sur inscription obligatoire.

LES VISITES DE FERMES

→ 29 septembre de 14h à 18h à Saint-Cassien
Goûter festif aux Jardins du Coteau
Venez profiter d'une ambiance festive et conviviale ! Au programme : visite de la ferme, spectacle humoristique et concert. Ne manquez pas cette occasion de passer un moment mémorable en famille ou entre amis !

→ 6 octobre de 10h à 18h à La Buisse
Visite du GAEC Bernadou/Bénard avec ses vignes et ses ruches.
Venez vivre une expérience unique ! Explorez le domaine et découvrez son vin exceptionnel tout en savourant la douceur naturelle de son miel. Ne manquez pas cette occasion de partager des moments de convivialité et de plaisir !

→ 6 octobre de 13h 30 à 17h 30 à Voreppe
Visite à la Pépinière Des Racines et des Fruits
Visite pour découvrir le cycle de production d'un arbre fruitier, apprendre à choisir ses arbres et maîtriser les 1^{ers} principes de la taille fruitière, avec la possibilité de réserver ou d'acheter des plants pour planter fin novembre.

→ 12 octobre à partir de 9h à Vourey
Découverte de la ferme du May
Visites et animations originales : légumes d'autrefois, cuisine partagée et ateliers d'artisanat. Rencontrez des passionnés : apiculteurs, éleveurs et autres artisans qui partageront leurs savoirs. Soirée festive avec concert.



21 & 22
SEPTEMBRE

JOURNÉES
EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE

Pour cette 41^e édition
des Journées Européennes
du Patrimoine, le Pays
Voironnais vous propose
de nombreux rendez-vous
sur le thème de l'année
« Itinéraires, Connexions,
Réseaux ». Voici deux temps
forts à ne pas manquer !

Ce thème nous invite à explorer les routes et chemins qui traversent notre territoire, mais aussi les liens invisibles qui unissent les habitants et façonnent notre communauté. Le Pays Voironnais a été traversé et habité par diverses communautés au fil du temps, son patrimoine historique et architectural est le reflet des modes de vie successifs et des échanges qui l'ont modelé. Le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais, en partenariat avec l'atelier Ad libitum, vous propose une immersion dans cette thématique avec le 2^e volet de l'exposition « Révélateur de territoire ». Intitulée « **Itinérance photographique sur les rives du lac de Paladru** », cette exposition met en lumière des photographies réalisées par quelques photographes amateurs qui ont sillonné les communes autour du lac de Paladru entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle. Elle est le point d'ancrage de divers ateliers, balades qui offrent une expérience immersive dans le patrimoine de notre territoire, notamment à travers une initiation à la prise de vue ou encore aux techniques de photographies anciennes.

Le Musée Archéologique du lac de Paladru présente le second chapitre de l'exposition « **Néolithique!** », produite par le musée de Lons-le-Saunier. Intitulé « **Tisser des liens** », ce volet illustre comment les femmes et les hommes du Néolithique ont interagi avec leur environnement et structuré leurs communautés, témoignant des premiers réseaux sociaux et économiques qui ont permis à ces sociétés de prospérer et de poser les bases de nos modes de vie modernes. En mettant en lumière les villages de Chalain et Clairvaux, classés au patrimoine de l'humanité, l'exposition offre une perspective fascinante sur l'évolution des connexions humaines à travers le temps.



14/09/2024 > 9/03/2025
Exposition « Néolithique -
Les villages de Chalain et Clairvaux,
patrimoine de l'humanité.
Chapitre 2 « Tisser des liens »
MALP - Musée Archéologique
du Lac de Paladru

18/09/2024 > 6/01/2025
Exposition « Itinérance photographique
sur les rives du Lac de Paladru »
MALP - Musée Archéologique
du Lac de Paladru
Collection Ad libitum,
Fonds Jacques, JJ_01_IMG5234



→ DÉCOUVRIR LES AUTRES
RENDEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE
culture.paysvoironnais.com

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16

> 14/09 16h

VISITE GUIDÉE EN FAMILLE
DES COLLECTIONS

> 15/09 14h

ATELIER ADULTES MÉLINÉO

En une après-midi, créez un décor mural s'inspirant des techniques néolithiques (perles, osier, pigments, argile...)

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloïn - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

> 11/09 à 14h30

ATELIER PAPIER MARBRÉ
Avec The Street Yéti

> 25/09 à 14h30

ATELIER PAPIER DÉCOUPÉ FLORAL

UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES!
1 billet d'entrée
au MALP vous permet
de vous rendre
au Musée Mainssieux



> 29/09 10h30

VISITE GUIDÉE EXPO NÉOLITHIQUE

> 4/10 20h

VISITE GUIDÉE À LA LAMPE TORCHE

> 10/10 19h

CONFÉRENCE ARCHÉOLOGIE ET BD

Dans le cadre du festival « Ça bulle au village », l'auteur de BD Laurent Sieurac propose une conférence autour de sa série Arelate, qui redonne vie à l'Arles antique.



> 5/10

Fête de la science

PETITS CHIMISTES

14h-16h Expériences avec la couleur
18h30 Visite conférence
« L'invention du tube de peinture »

TOUTES LES INFOS CULTURE

culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS

billetterie-culture.paysvoironnais.com

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DÉCOUVERTES
DU PAH
Inscription obligatoire
Visites gratuites

> 15/09 à 15h

ÉGLISE SAINT-PIERRE
UN EXEMPLE NÉOBYZANTIN

La Bâtie-Divisin

Découvrez cette étonnante église marquée par l'éclectisme du XIX^e siècle, à l'occasion d'une visite commentée.

> À partir du 18/09

EXPOSITION - Itinérance
photographique sur les rives
du Lac de Paladru

Grâce aux travaux de restauration de l'atelier Ad libitum, découvrez les rives du lac de Paladru à travers des clichés datant du début de la photographie.



12/10

Le Grand Angle

à 20h

Angélique Kidjo

Mother Nature

PRATIQUE

Programmation, tarifs,
et billetterie en ligne :

www.le-grand-angle.fr

Un moment vibrant aux sonorités
ouest-africaines, R&B, funk et jazz
autour du nouvel album de l'artiste.

EN SAVOIR + SUR

ANGÉLIQUE KIDJO

Après plusieurs décennies de carrière, la chanteuse béninoise Angélique Kidjo est devenue une figure incontournable de la scène musicale internationale. Sa carrière s'est notamment vue récompensée par quatre Grammy Awards. Elle associe les musiques traditionnelles du Bénin, dont elle est originaire, à d'autres genres, de la pop au jazz.

Multipliant les projets artistiques, elle s'applique à mettre sa notoriété au service de causes qui lui tiennent à cœur, comme l'éducation, la lutte contre l'esclavage ou le droit des femmes.

Autour de son nouvel album « Mother Nature », Angélique Kidjo partage un moment vibrant où traditions ouest-africaines de son enfance et modernité avec des sonorités R&B, funk et jazz américains se rencontrent en un tourbillon de rythmes et d'émotions. C'est au travers de ce projet composé aux côtés de jeunes artistes mondialement connus, qu'Angélique écrit une lettre d'amour à Mère Nature et à toutes les valeurs qui nous sont chères afin de célébrer la musique dans la joie et l'unicité.

Agenda & Culture

en Pays Voironnais

DU CÔTÉ DE LA GRANGE DÎMIÈRE

Route de la Grange Dîmière - Le Pin

> 14/09 à 14h30 : ATELIER DENTELLES VÉGÉTALES

> 21/09 de 10h à 16h : STAGE RAKU
Réalisation d'un origami

> 21/09 à 17h : VISITE SENSIBLE DE LA GRANGE

> 22/09 à 20h30 : VISITE À LA LAMPE TORCHE

> 28/09 à 18h : BALADE NATURE
au crépuscule entre chien et loup

> 29/09 à 14h : BALADE fruits sauvages d'automne
et ATELIER décoction de cynorhodons

BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS www.biblio-paysvoironnais.fr

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque
de Saint-Étienne de Crossey

> 11/09 à 19h
CLUB LECTURE

Envie de parler de vos dernières lectures ? Rendez-vous pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

Bibliothèque de Voiron

> 25/09 à 17h

CLUB LECTURE LIVR@DOS

Dans le cadre du festival Livres à vous qui se déroulera du 20 au 24 novembre, les bibliothèques du Pays Voironnais reforment un club de lecture destiné aux adolescents (12-18 ans) et centré sur les auteurs invités au festival.

bib.voiron@paysvoironnais.com

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le **24 septembre** et diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE



Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :

> le 6 et le 18 septembre à Voiron,

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN

04 76 23 53 50

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 26 rue Dode à Voiron.

Plus d'informations : 04 76 37 63 75
www.e2c38.fr et info@e2c38.fr



Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le 12 septembre de 14h à 17h

(en visioconférence ou en présentiel)

au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire, sur www.paysvoironnais.com / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise ». Renseignements au 04 76 27 94 30



ENTREPRENDRE en coopérative avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement. En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le 27 septembre de 10h à 12h à Centr'Alp.

Inscription obligatoire sur www.archipel-cae.org

Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30 - Entrée libre.

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?

Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (ordinateur, imprimante) : lundi et mardi après-midi, jeudi matin. En cas de besoin, une chargée d'animation sera à votre disposition pour vous accompagner. Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie la journée. Vous avez + de 26 ans, vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche ? Vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche (les personnes de moins de 26 ans devront s'inscrire à la Mission locale de Voiron).

Pays Voironnais TRAIL SERIES!

Avec 14 circuits de multiples niveaux de difficultés à partir de 5 sites, des terrains et des paysages variés le Pays Voironnais est une terre de trail quelle que soit la saison.

Alors si vous êtes prêts à vous challenger, rendez-vous pour la suite du Pays Voironnais Trail Series. Avec des parcours entre 19 et 32 km adaptés à tous les trailers, ces événements sportifs vous offriront des terrains de découverte variés.

Prochaines dates : La Foulée nature de Crossey le 6 octobre avec 19 km et le Trail du Buis avec ses 21 km le 13 octobre.

+ d'infos sur le trail et les prochains rendez-vous : tourisme.paysvoironnais.com - rubrique Trail

ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proche aidant d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue ? Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

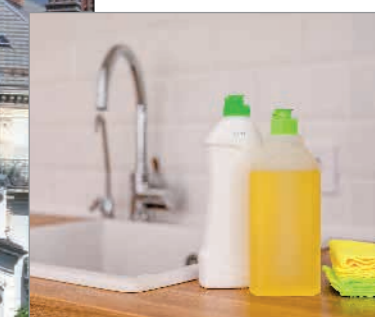
Renseignements auprès de Prescri'Boige
06 46 00 65 29



Pays Voironnais MAG



Se déplacer, en toute simplicité !



ASSAINISSEMENT p18
Les bons gestes

p14

Se déplacer

en toute simplicité !



Travail, études, courses, loisirs...
Se déplacer est une nécessité pour chacun d'entre nous. Avec son réseau de transport composé d'un réseau urbain, interurbain, de Transport À la Demande et de lignes à vocation scolaire, le Pays Voironnais et le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) vous proposent d'autres modes de déplacement : vélo, covoiturage, autopartage, autostop organisé, train. À vous de choisir !



> EN VILLE OU UN PEU PLUS LOIN, C'EST AVEC LE BUS

> LE RÉSEAU DU PAYS VOIRONNAIS

Pour vous déplacer partout sur le territoire, plusieurs possibilités :

→ **Le réseau urbain** avec les lignes 1, 2, 3 et 4 dessert les centres-villes, principaux quartiers, services publics, pôles d'emplois et zones commerciales de Voiron, Coublevie et Saint-Jean de Moirans avec des fréquences au quart d'heure (lignes 1, 2) ou à la demi-heure (lignes 3, 4) en heure de pointe.

→ **Le réseau interurbain** compte 10 lignes et relie les principales communes du territoire à Voiron (lignes A, D, E, F, L, W, et la ligne estivale Lac), les pôles d'emplois majeurs dont Centr'Alp (N, 20).

→ **Le Transport À la Demande (TAD)** complète les réseaux urbains et interurbains avec 7 lignes. Il fonctionne uniquement sur réservation préalable auprès de l'Agence mobilité au plus tard la veille du trajet souhaité.

→ **Un service adapté PMR**, réservé aux personnes à mobilité réduite (handicap moteur ou visuel) ne pouvant pas emprunter les lignes classiques, fonctionne sur réservation et s'effectue en porte à porte.

→ **71 lignes à vocation scolaire** desservent les différents établissements et sont ouvertes à tous (usagers scolaires ou non).

Pratique

Toutes les infos, tarifs, fiches horaires, perturbations : www.paysvoironnais.com rubrique Mobilités

- À noter que les tarifs sont établis en fonction de votre quotient familial
- Achats de tickets unité : par SMS juste avant votre montée dans le bus : envoyez 1 h au 93900, et également possible auprès du conducteur
- Alerte SMS perturbations, conseils personnalisés : contactez l'Agence mobilité

À NOTER !

La ligne 10 desservant Rives est supprimée à partir du 1^{er} septembre faute de fréquentation suffisante. Les fréquences de la ligne L seront renforcées à la rentrée.

> SE RENDRE FACILEMENT À GRENOBLE

■ LIGNE W + TRAM E = GRENOBLE

La ligne W du Pays Voironnais (Voiron - La Buisse - Voreppe) assure les correspondances avec le terminus de la ligne E du tram au Fontanil, « Le Palluel ». La ligne E du tram permet de rallier Grenoble, Saint-Martin le Vinoux, Saint-Égrève. Avec une fréquence de 6 minutes, le tramway est une véritable alternative pour entrer dans l'agglomération grenobloise et rejoindre le centre-ville de Grenoble. Le parking relais de Palluel offre une capacité de 200 places.

> NOUVEAU LES LIGNES CAR RÉGION DEVIENNENT DES LIGNES SMMAG !

BONNE NOUVELLE, LES TARIFS DES ABONNEMENTS BAISSENT !

12 lignes sillonnent le territoire et desservent la plupart des communes. Les lignes C11 (ex-X01) et C12 (ex-X02) desservent notamment Grenoble depuis Voiron, tandis que la ligne C13 (ex-X03) dessert Grenoble depuis Voreppe.

Ligne C11 Voiron - Grenoble - Lumbin

Trajet entre Voiron et Grenoble gares en 38 minutes et entre Lumbin et Grenoble gares en 40 minutes. Cette ligne circule du lundi au samedi, avec en moyenne 7 minutes de fréquence de passage en heures de pointe en semaine, et toutes les heures le samedi. Desserte de la presqu'île et du centre-ville de Grenoble. La desserte directe de Centr'Alp depuis Grenoble est possible avec l'arrêt situé sur Centr'Alp 2 à proximité de Rossignol (navette ligne N en correspondance pour les derniers kilomètres).

Ligne C12 Voiron Champfeuillet - Grenoble - Champ-Près-Frogès - Tencin

Du P+R Champfeuillet à Voiron en direct entre le parking relais et Grenoble presqu'île, gares ou centre en 32 minutes en moyenne (pour l'arrêt « gares »). Cette ligne circule du lundi au samedi, avec une fréquence de 20 minutes aux heures de pointe en semaine, et d'une fréquence de 2 h le samedi.

Ligne C13 Voreppe - Grenoble

Desserte de Grenoble, Échirolles, Pont-de-Claix et Vizille au départ de Voreppe. 35 minutes en moyenne entre Voreppe centre et la gare de Grenoble. Fonctionne du lundi au samedi avec une fréquence d'une heure (plus de services en heures de pointe).

Plein d'autres options pour se rendre rapidement à Grenoble !

- > Champfeuillet-Grenoble en bus (Ligne C12, ex-X02) : 32 minutes
- > Voiron - Grenoble en bus (Ligne C11, ex-X01) : 38 minutes
- > Voiron - Grenoble en train (TER) : 15 minutes
- > Moirans - Grenoble en train (TER) : 11 minutes
- > Voreppe - Grenoble : en bus et tram (W + tram E) : environ 40 min



PLUS D'INFORMATIONS:

Mcovoit' RDV

Ce service est pour vous! Cette application permet la mise en relation de conducteurs et passagers travaillant sur une même zone d'emplois quel que soit leur lieu d'habitation

Pour connaître les points d'arrêt, les informations pratiques et s'inscrire: mobilités-m.fr

Vous travaillez sur Centr'Alp, le site de l'hôpital de Voiron, ou encore sur la ZA de Champfeuillet à Voiron? Le service Mcovoit' RDV est pour vous! Pour plus d'informations, RDV sur le site mobilités-m.fr rubrique covoiturage.

> AUTOPARTAGE

Avec l'autopartage, vous avez à disposition un véhicule 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour une courte ou longue durée. Il suffit de vous inscrire sur alpes-loire.citiz.coop puis de réserver par internet le véhicule de votre choix à Voiron, Voreppe ou Moirans et de le déposer à la même place après utilisation. La facturation se fait selon la durée et les kilomètres parcourus.

Et si vous souhaitez opter pour le vélo

Rendez-vous en page 22 pour connaître tous les services dédiés: location vélos classiques, à assistance électrique, consignes...



UNE AGENCE AU SERVICE DE VOTRE MOBILITÉ

L'Agence Mobilité vous propose informations, conseils personnalisés et vente des titres de toutes les lignes (Pays Voironnais, Cars Région Isère, SMMAG), vous conseille sur tous les autres services Mobilité proposés (covoiturage, autopartage, autostop organisé, vélo et vélo à assistance électrique...).

> Agence Mobilité,
4 avenue des Frères Tardy à Voiron
Tél. 04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
L'Agence Mobilité est fermée le dimanche et les jours fériés.

> LE TRAIN

Le territoire est couvert par 7 gares: Voiron, Voreppe, Tullins, Rives, Réaumont/Saint Cassien, Moirans et Moirans/Galifette, qui sont desservies par l'une des deux lignes TER rejoignant Grenoble, Lyon et Valence (Moirans bénéficie d'une double desserte).

> LES P+R

Connectés aux lignes de transport en commun, aux gares et aux services de covoiturage 13 parkings relais, offrant au total plus de 1500 places, facilitent vos déplacements sur le territoire, à destination de l'agglomération grenobloise, du Nord Isère ou de l'agglomération lyonnaise.

POUR EN SAVOIR + SUR LES MOBILITÉS ET SERVICES POUR MIEUX SE DÉPLACER, RENDEZ-VOUS SUR www.paysvoironnais.com RUBRIQUE MOBILITÉS

> LA VOITURE, MAIS AUTREMENT

> COVOITURAGE

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) a désormais la compétence pour déployer ces services sur l'ensemble du territoire de l'aire grenobloise. Il gère les parkings relais qui peuvent être utilisés pour covoiturer autant en direction de Grenoble et de son agglomération que du Nord Isère et de Lyon!

Plus particulièrement sur les parkings de Champfeuillet à Voiron, Bièvre Dauphine à Rives, Tullins échangeur 11 et Plan Menu à Coublevie retrouvez le service de covoiturage Mcovoit' Lignes+ en direction de Grenoble! Ce service est simple, gratuit et flexible! Et si aucun conducteur ne passe vous prendre en heure de pointe, une garantie trajet est déclenchée! Testez-le!

PLUS D'INFORMATIONS:
www.lignesplus-m.fr

> M COVOIT' POUCE: L'AUTOSTOP ORGANISÉ

Le service Mcovoit' Pouce vient compléter l'offre de lignes de covoiturage! Pour toute inscription à ce service et téléchargement du macaron, RDV sur le site **mobilités-m rubrique covoiturage!**

Le principe reste simple, gratuit et spontané: le passager se positionne sur le point d'arrêt avec sa pancarte de destination, le véhicule s'arrête en sécurité pour le prendre en charge. La dépose se fait en accord entre les deux usagers de la voiture: pas de lieu prédéfini. Conducteurs et passagers se reconnaissent grâce à leur carte de membre et au macaron apposé sur le pare-brise du véhicule; l'appartenance des membres à la communauté Mcovoit' Pouce facilite ainsi la pratique. À venir: sur certains arrêts du territoire, des panneaux dits «boutons-poussoirs» seront prochainement apposés. Ils seront dotés de destinations pré-enregistrées et visibles par les conducteurs.

« Transports en commun, autopartage, covoiturage, location de vélos... , depuis de nombreuses années le Pays Voironnais multiplie les services pour répondre aux différents besoins de mobilité des habitants. Aujourd'hui notre territoire dispose donc d'un panel complet d'offres qui sera encore renforcé dans l'avenir, notamment pour rejoindre l'agglomération grenobloise. Afin de permettre des déplacements encore plus vertueux sur le plan environnemental, la collectivité vient de réaliser les premiers aménagements sécurisés pour les déplacements à vélo, marquant ainsi sa volonté de déployer le schéma vélo sur tout le territoire du Pays Voironnais. »

Luc Rémond,
Vice-Président
en charge de la qualité de l'air et des mobilités



ILS L'ONT DIT...

Assainissement



Optez pour les bons gestes !

La qualité de l'eau est une préoccupation constante mais la qualité des eaux usées ne l'est pas moins. Moins les eaux collectées sont polluées et plus elles seront aisées à épurer avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Le point sur les bons gestes à adopter.

La plupart des eaux usées sont collectées par le réseau d'assainissement collectif (pour les habitations qui y sont raccordées), puis sont acheminées vers une station d'épuration où elles subissent plusieurs phases de traitement afin de diminuer suffisamment la quantité de substances polluantes qu'elles contiennent avant le rejet dans le milieu naturel. Les eaux usées collectées des habitations, activités commerciales et industries, contiennent de nombreux polluants. Afin de réduire cette pollution et de ne pas dégrader le fonctionnement des stations de traitement, chacun d'entre nous peut adopter au quotidien quelques gestes simples.

DANS LA CUISINE



- Versez les huiles alimentaires dans une bouteille et la ramener à la déchèterie. Liquides quand elles sont chaudes, elles se solidifient une fois dans les réseaux et risquent de former des bouchons qui peuvent provoquer des débordements.
- Utilisez des produits nettoyants respectueux de l'environnement et limitez l'usage de l'eau de javel nocive pour les stations d'épuration.
- Évitez l'usage de déboucheur chimique.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.paysvoironnais.com
Rubrique assainissement

DANS LA SALLE DE BAINS



- Ne jetez pas de médicaments dans votre lavabo (mais allez les rapporter en pharmacie).
- Évitez de jeter quoi que ce soit dans la cuvette des toilettes: peinture, lingettes, protections hygiéniques, couches... les déchets solides se coincent dans les grilles des stations d'épuration, bouchent les pompes et perturbent leur fonctionnement.

AU JARDIN ET AU GARAGE

Restes de désherbant, insecticides, peintures, soude, liquide de refroidissement: tous ces produits dangereux ne doivent pas être versés dans les égouts, mais apportés en déchèteries. Ces produits détruisent les bactéries épuratrices, ce qui dégrade la qualité du traitement de l'eau. Les stations n'étant pas conçues pour éliminer ces substances, elles se retrouveront dans les boues d'épuration et dans le milieu naturel.



POUR LES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUELS

Les recommandations sont identiques à celles du dispositif collectif, mais il est rappelé que l'eau de javel est à proscrire pour les fosses septiques. Afin d'assurer leur bon fonctionnement, les dispositifs individuels doivent être entretenus régulièrement.



CULTURE p21
Livres à vous fait son prologue



p22
Une rentrée à vélo!

Responsabilité Sociétale des Entreprises: tous concernés

p20



ACCOMPAGNEMENT

ECONEX organise LA SEMAINE DE LA

RSE

30 sept. > 4 oct.

Parce que la RSE- Responsabilité Sociétale des Entreprises est l'affaire de tous, Econex organise chaque année une semaine dédiée.



Le collectif qui regroupe l'UNIRV, l'association des entreprises de Centr'Alp, Initiative Pays Voironnais, l'ACCEVE, Relève Champfeuillet et le Réseau Entreprendre Isère, le Pays Voironnais. Le principe est de travailler conjointement pour conforter la dynamique économique existante, favoriser l'activité économique, et offrir des conditions de travail optimales aux salariés.

La RSE c'est « l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ». L'objectif pour l'entreprise est de chercher à développer ainsi des pratiques plus éthiques et plus durables dans son fonctionnement, afin de contribuer aux enjeux de développement durable.

Cette troisième édition abordera les thèmes de l'emploi et de l'inclusion ainsi que celui de la transition écologique et de

son impact social. Ateliers, conférences, visites, témoignages, mais aussi immersion dans la vie d'un travailleur en insertion ou en situation de handicap... Les formats et les sujets seront variés et vous permettront d'en savoir plus notamment sur l'écologie industrielle ou l'intégration des jeunes en entreprises... Un rendez-vous à ne pas manquer, le 3 octobre lors de la soirée annuelle d'Econex sur le thème de l'insertion par le sport.

+ d'infos : econex-paysvoironnais.fr

Un projet ? Pensez à Ronalpia !

Envie de créer une entreprise ou une association répondant à un besoin social ou écologique du territoire ? Pas de panique, Ronalpia est là !



Si vous avez un projet de création en lien avec ces objectifs, vous pourrez participer à un appel à projets ouvert du 9 septembre au 9 octobre. Au terme d'un processus de sélection (entretiens individuels, journées d'immersion et comité de sélection), six projets seront retenus et pourront intégrer le programme Incubation en janvier 2025. Ce programme de 9 mois propose des formations collectives, un accompagnement individuel et une mise en réseau pour accompagner les personnes qui souhaitent créer une entreprise ou une association répondant à un besoin social ou écologique du territoire.

Si vous voulez en savoir plus et formaliser votre projet, des ateliers « Outils-toi » sont proposés le jeudi 29 août de 10h à 12h et le mardi 17 septembre de 14h à 16h à Cowork'in Voiron, 44 boulevard Becquart Castelbon à Voiron. Inscription sur : www.ronalpia.fr/outille-toi

+ Infos
Noémie Ott, responsable d'antenne sur le Pays Voironnais
06 76 78 41 58 ■ noemie.ott@ronalpia



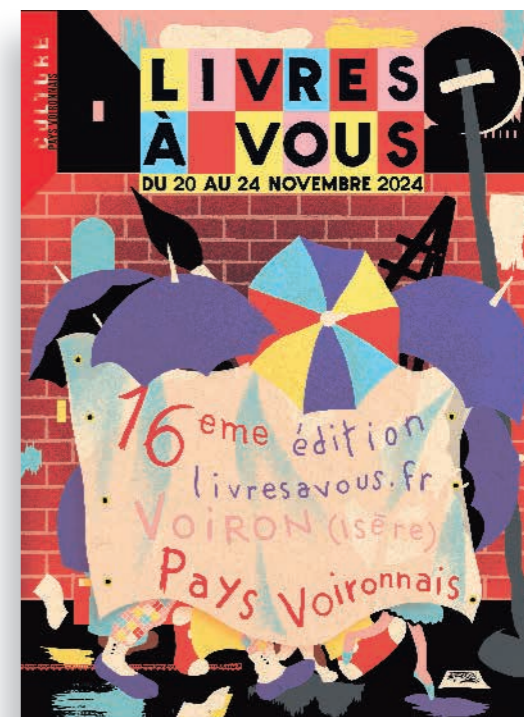
CULTURE

Livres à Vous 2024 ça commence maintenant !

Pour vous faire patienter jusqu'à la prochaine édition de Livres à vous qui se déroulera du 20 au 24 novembre, le prologue du festival vous propose une multitude de rendez-vous gratuits partout sur le territoire.

Cette 16^e édition réunira plus d'une vingtaine d'auteurs à destination de tous les publics et conduira les lecteurs sur les thèmes de la nature, du paysage, de la montagne, mais aussi de la science-fiction et des chroniques sociales. Alors si vous voulez un avant-goût de ce qui vous attend en novembre, rendez-vous pour le prologue qui se déroulera tout au long du mois d'octobre avec au programme des apéros lecture, lectures avec chauffeur, ateliers créatifs...

+ d'infos : livresavous.fr



LOISIRS

Le 27 septembre tout le monde « à bicyclette »



Pour sa 5^e édition, l'événement familial « À bicyclette » vous accueille au bord du lac pour une journée consacrée au vélo.

Le 27 septembre, le lac de Paladru sera réservé aux vélos et aux piétons de 10h à 17h. L'occasion pour petits et grands de faire le tour du lac en toute sécurité ! Cette initiative, portée par le Département de l'Isère, les communes du bord du lac et le Pays Voironnais, vise à promouvoir le vélo et à permettre à tous les publics d'apprécier le temps d'une journée ce site emblématique, mais aussi de découvrir de nombreuses autres activités sportives gratuitement ! Au programme : des découvertes avec du vélo électrique, de l'aviron, de la voile, du paddle, des balades à poney, du tir à l'arc, du cirque, de la voltige, de l'escalade, des parcours à draïssienne, des ateliers de réparation et marquage de vélo... Et pour les plus jeunes, un stand maquillage, de l'initiation au roller, des jeux...

Tout le programme sur tourisme.paysvoironnais.com





DÉPLACEMENTS

À la rentrée, pensez vélo!

> DES ITINÉRAIRES

Dans le cadre de son schéma vélo, le Pays Voironnais vous propose 65 km d'itinéraires vélo jalonnés sur 12 communes du territoire: Charnècles, La Murette, Moirans, Réaumont, Rives, Saint-Blaise du Buis, Saint-Cassien, Saint-Jean de Moirans, Tullins, Voiron, Voreppe et Vourey. Ils garantissent des déplacements à vélo plus en sécurité pour aller travailler, faire des courses, se rendre à l'école, se promener... Ces itinéraires situés sur des routes à très faible trafic automobile sont signalés par des panneaux de signalisation directionnels verts et blancs. Par ailleurs, le Pays Voironnais travaille actuellement à la mise en place des aménagements cyclables. Ainsi, la voie verte du Pont de Fontanieu a été créée à Voreppe ainsi qu'une piste bidirectionnelle rue Aristide Bergès à Centr'Alp.

Avec la rentrée, à nous les bonnes résolutions et notamment celle de bouger plus. Alors si cette année à la place d'un abonnement dans une salle de sport vous optiez pour le vélo?



Pour une longue ou courte durée, avez le réflexe MVélo+ pour louer un vélo!

- Pour accéder au service de location, rien de plus facile! Rendez-vous sur www.veloplus-m.fr où vous pourrez réserver votre vélo classique ou à assistance électrique pour la durée de votre choix et préparer votre dossier pour gagner du temps à l'agence MVélo+.
- Sinon rendez-vous directement en agence et il vous suffira de disposer d'une pièce d'identité, d'un RIB et de votre justificatif en cours de validité si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit.
- L'agence MVélo+ de location de vélo est située à proximité immédiate de la gare et de l'Agence mobilité du Pays Voironnais (4, avenue des Frères Tardy à Voiron). Elle est ouverte le mercredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 14h.

Les +

Si vous êtes salarié, votre abonnement vélo peut être pris en charge jusqu'à 75% par votre employeur!

En savoir + sur le service

www.veloplus-m.fr



→ Les Minibox

Vous êtes habitants d'un quartier dépourvu de stationnement vélo sécurisé et vous êtes au moins 3 personnes à en faire la demande? Mvélo+ étudiera la possibilité d'implanter une Minibox, une consigne sécurisée pour 5 vélos.



GESTION DES DÉCHETS

Et si on optait éco responsable pour une rentrée

Cartables, fournitures scolaires, vêtements ou goûters... La rentrée des classes peut être source de nombreux déchets et génère bien souvent gaspillage, suremballage et accumulation. Pour y remédier, voici quelques conseils pratiques pour une rentrée zéro déchet!



> TRIEZ ET RÉUTILISEZ

Avant tout achat, faites le tri de vos placards, tiroirs et cartables de vos enfants pour faire l'inventaire de ce que vous avez. Trousse, cartable, gomme, stylos et même classeurs, intercalaires ou pochettes en plastique... peuvent être réutilisés! Les cahiers à moitié entamés peuvent resservir en retirant les pages utilisées ou se transformer en brouillon.

> FAVORISEZ L'OCCASION

L'achat de produits de seconde main, que ce soit sur internet, en videgrenier ou dans les Ressourceries du Pays Voironnais, permet de nombreuses économies et de favoriser le réemploi. Plutôt que de vous tourner automatiquement vers le neuf, pourquoi ne pas y penser pour l'achat de vêtements, fournitures scolaires ou matériels spécialisés?

Le troc entre amis, voisins ou en famille, permet aussi d'échanger des fournitures dont on n'a plus l'utilité. De plus en plus de groupes spécialisés émergent sur internet et notamment sur les réseaux sociaux.

> OPTEZ POUR LE RÉUTILISABLE, DURABLE ET EN VRAC

Pour les fournitures scolaires, choisissez au maximum des produits et matériaux qui vont durer dans le temps (bois, métal, tissu...), que vos enfants pourront réutiliser d'une année sur l'autre. Favorisez également le rechargeable pour les stylos, feutres ou surligneurs. Vous pouvez aussi vous orienter vers des produits avec des labels comme NF environnement ou Écolabel qui vous garantissent des fournitures scolaires plus respectueuses de l'environnement.

Préférez aussi les crayons, gommes, stylos et ustensiles de géométrie en vrac plutôt que les lots emballés de plastique. Vendus à l'unité, sans emballage, vous pouvez ainsi acheter précisément la quantité et les produits dont vous avez besoin tout en évitant les emballages inutiles.

> ÉVITEZ LES PRODUITS TROP TYPÉS

Misez sur des produits neutres pour que l'enfant ne s'en lasse pas au fil des années. En effet, un stylo ou une règle à l'effigie d'un héros de dessin animé n'aura pas la même côte l'année d'après... En faisant le choix de produits neutres, on pourra aisément réutiliser les affaires des années précédentes.

> ET DES CONTENANTS RÉUTILISABLES POUR LES GOÛTERS OU SORTIES SCOLAIRES

Pour éviter les emballages jetables, transportez le goûter ou le repas dans des boîtes alimentaires réutilisables et pour s'hydrater, pensez à une gourde réutilisable en inox. Par exemple, une compote maison dans une gourde à compote réutilisable ou un fruit dans un petit sac à vrac sont des emballages durables, pratiques et écologiques.

EN BREF - EN BREF

■ Vente de compost et composteurs

→ Réouverture le 2 septembre

Vente de compost: lundi et vendredi de 8h à 12h, le mercredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h45. Achat d'un composteur uniquement le mercredi après-midi.

■ Collecte des déchets amiantés

→ Samedi 14 septembre, site Écologique de La Buisse.

Collecte gratuite, réservée aux particuliers, uniquement de déchets d'amiante lié comme: plaques de fibrociment (toiture), tuyaux amiante-ciment et canalisations (conduits d'eau), bardage, pots de fleurs.

Réservation obligatoire depuis votre compte «déchèterie» sur www.paysvoironnais.com /rubrique déchèteries. Tout dépôt ne respectant pas les consignes (sac trop lourd...) sera refusé.

■ RETOUR AUX HORAIRES HABITUELS EN DÉCHÈTERIES AU 1^{ER}/09

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	7 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30					8h30 À 12h ET 13h À 17h30
Coublevie	13h30 À 17h30					
St-Nicolas de Macherin	12h30 À 17h30	Fermé	12h30 À 17h30	Fermé	12h30 À 17h30	
Moirans Tullins, Le Pin	13h30 À 17h30	Fermé	13h30 À 17h30	Fermé	13h30 À 17h30	
Rives Montferrat	Fermé	13h30 À 17h30	Fermé	13h30 À 17h30	13h30 À 17h30	



LE MOIS

DE **LA TRANSITION ALIMENTAIRE**

- ATELIERS
- VISITES DE FERMES
- CONFÉRENCES
- PROJECTIONS
- DÉBATS

27.09

> 27.10

